





## **REGLEMENT DE PARTICIPATION**

Le concours est ouvert aux femelles primipares de race Brune. Ces femelles seront issues d'insémination artificielle avec un père Français. Elles seront détenues par l'exposant depuis plus de 3 mois. L'exposant doit détenir au moins 3 vaches Brunnes en lactation, être adhérent à un syndicat de contrôle laitier officiel ainsi qu'à BGS pour participer.

L'exposant ne sera pas limité dans le nombre d'animaux inscrits. Toutefois, dans le cas où il y aurait trop d'animaux, le comité d'organisation privilégiera un nombre maximum d'exposants. L'animal doit avoir une filiation reconnue.

Ne seront admis sur le lieu du concours que les animaux présentant un niveau de production minimum, soit sur leurs propres performances, soit sur les performances de leur mère :

- 1ère lactation..... 5800 kg de lait (5300 kg en bio)
- 2ème lactation.....6500 kg de lait (6000 kg en bio)
- 3ème lactation et plus..... 7000 kg de lait (6500 kg en bio)
- Meilleur contrôle ..... 22 kg de lait

Un taux protéique minimum de 31.4 pour mille (soit 33.0 de taux azoté) est exigé.

Pour les 1ère lactations en cours, si la lactation de la mère ne répond pas aux minima, son meilleur contrôle sera affiché (mini 22 kg). Elles devront toutes avoir vêlées avant l'âge de 36 mois.

Dans le cas où ce sont les performances de la mère qui sont retenues, celles-ci doivent répondre aux minima de production et taux protéique sur au moins une lactation de référence (305 jours).

### **Règle de recrutement :**

- Tâches blanches :
  - o Pas de tâche blanche qui remonte sur les flancs
  - o Pas de sabot blanc
  - o Médaillon blanc de quelques centimètres maximum (pièce de 2 €) sur la tête acceptée
  - o Tâche blanche sous le ventre acceptée
- Dans l'intérêt de la promotion raciale, l'animal doit être proprement écorné
- Les vaches ayant eu une césarienne ou un retournement de caillette ne sont pas acceptées.

**BGS**

149 rue de BERCY 75595 - PARIS cedex 12 France  
tél: 01 81 72 17 38 - e-mail : [bgs@union-bgs.com](mailto:bgs@union-bgs.com)



**Règles de préparation pour une présentation identique de toutes les participantes, dans un intérêt collectif en harmonie avec le respect et le bien-être animal :**

- Dressage assidu des animaux à la marche avec licol américain.
- Un animal non maîtrisé sera aussitôt exclu du ring pour garantir une meilleure sécurité
- La seule pratique autorisée est la tonte intégrale de l'animal :
  - Le clippage de la ligne de dos n'est pas autorisé. L'intégralité de la ligne de dos sera tondue
  - Le marquage des côtes à l'huile ou à la tondeuse n'est pas autorisé.
- Les animaux restent exclusivement sur le site durant toute la durée de l'exposition.
- Pas d'intrusion d'éléments à l'intérieur de l'animal, pas de modification de la mamelle ni de l'orientation des trayons, pas d'intervention de quelque type que ce soit sans la présence du vétérinaire et sans en avertir les responsables de l'organisation.
- Aucune injection n'est autorisée, sauf ocytocine lors de la traite sous couvert du responsable traite sur place qui fournira le produit.
- Autorisation d'obturer le bout des trayons sous responsabilité de l'éleveur (Orbeseal, collodion ou génériques, obturateur).
- BGS organise la préparation commune à tous les animaux dans le pré ring pour le black sabot et le produits corps et mamelle.
- Le remplissage de la mamelle dans le respect du bien-être animal est à votre convenance (Une échographie de la mamelle sera réalisée avant le concours)

Le non-respect de ces règles entraînera une exclusion immédiate de l'animal du concours.



## BULLETIN D'INSCRIPTION

### SIA 2024 – Race BRUNE

A renvoyer à BGS avant le **23 décembre 2024**  
BGS – 149 rue de Bercy – 75595 Paris cedex 12  
mail : [bgs@union-bgs.com](mailto:bgs@union-bgs.com)

Raison sociale :				
Nom :		Prénom :		
Adresse :				
CP :		Ville :		N° Cheptel :
Tél :		Fax :		Mobile :
Email :				
N° 10 chiffres	NOM Animal	RANG de lact°	Date de Naissance	T/S
Observations :				